



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2024

DELIBERATION

N° 97/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subventions
pour la réhabilitation
d'un bâtiment communal
de l'Isola : dégâts tempête
Aline, rénovation
énergétique et travaux
extérieurs

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Paul REY

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire explique la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal situé au quartier de l'Isola. Cela comprend les travaux liés aux dégâts subis lors de la tempête Aline, à la rénovation énergétique et aux travaux extérieurs.

Le montant des dépenses est de 485 415 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide du Département, au titre de l'aide en faveur des bâtiments communaux, à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention au Département.

APPROUVE le plan de financement.

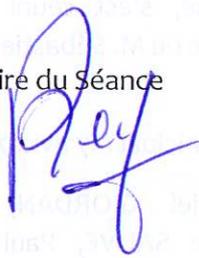
AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

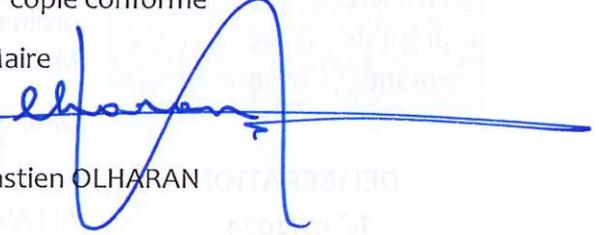
Paul REY



Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN





Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL SITUE QUARTIER DE L'ISOLA - DEGATS TEMPÊTE ALINE,
RENOVATION ENERGETIQUE ET TRAVAUX EXTERIEURS

DEPENSE :

Montant 485 415 € HT

RECETTES :

DEPARTEMENT 80% 388 332 €
PART COMMUNE 20% 97 083 €

TOTAL TTC : 582 498 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 22/04/2024



Le Maire,

Sébastien OLHARAN